COMMUNICATIONS.

Description d'un Lacertilien *nouveau du* Maroc,

par M. Paul Chabanaud,

Correspondant du Muséum.

J'ai publié, l'an dernier [1], la nomenclature des Reptiles recueillis au Maroc par M. Pallary, dont les envois étaient parvenus au Muséum de 1913 à 1915, et je considérais cette étude, qui m'avait été confiée par M. le Professeur Louis Roule, comme entièrement terminée.

Or je viens de m'apercevoir qu'il n'en était pas ainsi : l'un des bocaux dans lesquels était enfermé le produit de ces chasses avait échappé au recensement, motif pour lequel je n'ai pu examiner que tout dernièrement son contenu. Ce bocal contenait trois Lacertiliens capturés à Agadir. L'un d'eux est un exemplaire de la vulgaire *Tarentola mauritanica* L.; les deux autres appartiennent à une espèce inédite et fort jolie du genre *Chalcides* Laur.

Avec *Gymnodactyluss moerens* Chabanaud [2], cette espèce est la deuxième qui a été découverte au Maroc par M. Pallary durant le cours des années 1913 à 1915.

Chalcides trifasciatus, sp. nov. — Museau obtus, à bord antérieur arrondi mais assez proéminent en avant de la bouche. Distance de l'extrémité du museau au bord antérieur de l'œil égale à la distance du bord postérieur de l'œil au milieu de l'orifice auriculaire. Deux supra-nasales en contact réciproque. Fronto-nasale plus large que longue. Frontale plus longue que large. Narine percée entièrement en avant de la suture entre la rostrale et la première labiale supérieure. Quatrième ou cinquième labiale supérieure bordant l'œil. Post-nasale en contact avec la première labiale supérieure seulement (chez l'individu dont la quatrième labiale borde l'œil) ou avec les deux premières labiales supérieures (chez l'individu dont la cinquième labiale borde l'œil). Yeux modérément grands.

[1] *Bulletin du Muséum*, 1916, n° 2, p. 79, et n° 5, p. 228.
[2] *Op. cit.*, p. 228.

Orifice auriculaire plus ou moins triangulaire ou ovalaire; un peu plus grand que la narine. Corps à section transversale nettement subquadrangulaire. Écailles parfaitement lisses, sur vingt-quatre rangs autour du milieu du corps; celles des rangs médians non élargies. Les 4 membres très courts, pentadactyles; les postérieurs beaucoup plus courts que la distance qui sépare l'extrémité du museau de l'épaule; la longueur de ces derniers comprise cinq fois dans la distance qui sépare l'extrémité du museau de l'anus.

Dessus d'un brunâtre clair, un peu plus foncé sur la tête, avec la suture entre toutes les labiales plus ou moins largement noirâtre. Sur le milieu du dos, à partir de l'occiput, s'étend une bande longitudinale d'un brun assez foncé, dont la largeur occupe les deux rangs médians d'écailles et la moitié des deux rangs adjacents. Cette bande, très régulière, est nettement déli-

Chalcides trifasctatus, sp. nov.

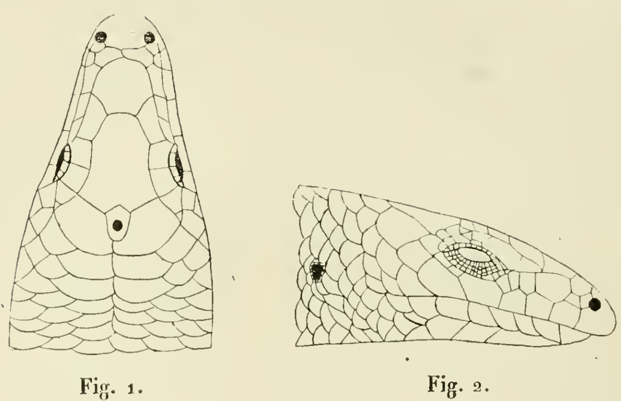


Fig. 1. Fig. 2.

mitée, de chaque côté et sur toute sa longueur, par une série de petites taches noires, placées chacune sur une écaille, et accompagnées, du côté externe, d'une série de petites taches d'un blanc pur, plus ou moins distinctes. Sur le milieu de cette même bande, une double série longitudinale de taches d'un blanc pur, ocellées de noir, semblables à celles qui se voient sur certains exemplaires de *Ch. ocellatus* Forsk. Chacune de ces taches occupe toute une écaille; elles sont assez régulièrement groupées deux par deux transversalement et disposées, dans le sens longitudinal, à intervalles de deux ou trois rangs transversaux d'écailles. Deux autres bandes de même couleur prennent naissance de la narine, passent par l'œil et se poursuivent le long des côtés du dos, où elles se trouvent séparées de la bande médiane par un intervalle constant d'un rang et deux demi-rangs d'écailles, et où elles occupent elles-mêmes une largeur d'un rang et demi d'écailles. L'intervalle qui sépare ces bandes est de la couleur foncière brun clair, sans aucune tache. Chacune de ces bandes latérales est

marquée en son milieu d'une série unique de taches ocellées, en tous points semblables aux taches du milieu de la bande médiane. Enfin le bord interne de ces mêmes bandes latérales est limité de façon identique aux bords latéraux de la bande médiane, mais leur bord externe s'éclaircit et se fusionne assez brusquement avec la teinte claire du dessous du corps. Sur la queue, ces trois bandes s'éclaircissent de plus en plus vers l'extrémité et deviennent de moins en moins distinctes, ainsi que les taches ocellées. Elles sont totalement invisibles sur une queue régénérée, dont la coloration est d'un gris brunâtre clair, à peu près uniforme. Tout le dessous de la tête et du corps d'un blanc jaunâtre immaculé.

Deux individus :

N° 1 (quatrième labiale bordant l'œil, queue intacte);

N° 2 (cinquième labiale bordant l'œil, queue régénérée).

	N° 1. — millim.	N° 2. — millim.
Longueur totale	150,0	143,0
Longueur de la tête, prise de l'extrémité du museau à l'oreille	9,0	10,2
Largeur de la tête	6,0	8,0
Longueur du corps, prise de l'oreille à l'anus.	83,0	81,3
Longueur des membres antérieurs	6,7	7,6
Longueur des membres postérieurs	12,5	15,0
Longueur de la queue	78,0	51,5

Cette nouvelle espèce est voisine à la fois de *Ch. bedriagae* Bosca, *oscellatus* Forsk. et *bottegi* Boul.[1], sans pouvoir cependant être considérée comme intermédiaire entre l'une ou l'autre de ces trois formes, dont elle se distingue, indépendamment des autres caractères différentiels, par son corps évidemment angulé et non arrondi latéralement.

Elle se rapproche de *Ch. bedriagae* par sa narine percée entièrement en avant de la suture entre la rostrale et la première labiale supérieure, par le nombre de ses rangs d'écailles, dont celles des rangs dorsaux ne sont nullement élargies, et par ses membres courts; mais elle s'en distingue par son museau fortement proéminent, par la plus grande longueur de sa queue ainsi que par sa coloration toute différente.

Elle n'a guère de commun avec *Ch. ocellatus*, ou du moins avec certains individus de cette espèce, que son système de coloration. Indépendamment, comme je l'ai dit plus haut, de ses flancs non arrondis, elle s'en

[1] *Annali del Museo civico di Genova* (2), XVIII [1897], p. 719.

distingue par sa forme générale beaucoup plus allongée, par son museau plus proéminent, la position de ses narines, le nombre plus réduit de ses rangs d'écailles, ses membres plus courts et sa queue plus longue.

C'est avec *Ch. bottegi* Boul. que cette nouvelle espèce a le plus grand nombre de points communs : même sveltesse dans les proportions du corps, situation identique de la narine et, à peu de chose près, même système de coloration. Par contre, *Ch. bottegi* présente un museau nullement proéminent, des rangs dorsaux d'écailles fortement élargies transversalement et des membres postérieurs dont la longueur, comprise seulement trois fois dans celle de la tête et du tronc pris ensemble, est de beaucoup supérieure à celle des mêmes membres chez *Ch. trifasciatus*. Ces caractères, joints à la différence de forme des côtés du corps, rendent impossible la réunion de ces deux espèces.

Maroc : Agadir [Pallary].

Types, collection du Muséum de Paris.

Si, comme l'a fort justement remarqué M. G.-A. Boulenger [1], la découverte de *Ch. bottegi,* espèce intermédiaire à certains égards entre *Ch. bedriagae* et *ocellatus,* constitue un fait des plus intéressants, celle de *Ch. trifasciatus* ne présente pas un intérêt moins considérable, en raison de la position systématique que lui assigne l'ensemble de ses caractères, et précisément parce qu'elle ne semble pas, malgré ses affinités, pouvoir être considérée comme intermédiaire entre les mêmes espèces que tend à réunir *Ch. bottegi* Boul.

[1] *Loc. cit.,* p. 720.